

Volontariat et bénévolat : adresses utiles en Bretagne

Si vous souhaitez consacrer un peu de votre temps aux autres, vous investir dans une cause d'intérêt général, le volontariat et le bénévolat sont des moyens de mettre vos compétences et votre engagement au service des associations culturelles, sportives ou à but social... S'engager dans le volontariat ou le bénévolat, c'est aussi choisir les valeurs, les causes dans lesquelles on souhaite s'investir et qui correspondent à vos aspirations.

Vous pouvez également militer dans un syndicat, un parti politique, un comité de chômeurs...

Pour savoir comment devenir bénévole, comment devenir volontaire, quelles différences de statuts, comment fonctionnent ces deux modes d'engagement : consultez la fiche nationale Actuel CIDJ 5.61 "**Volontariat et bénévolat**"

SOMMAIRE

1- Le bénévolat - Où s'informer

2- Associations de bénévoles

3- Devenir volontaire - le Service Civique

A CONSULTER :

www.francebenevolat.org
www.tousbenevoles.org
www.associations.gouv.fr / documentation / les guides pratiques

www.service-civique.gouv.fr

Le volontariat international

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.26

Les chantiers de jeunes bénévoles

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 5.611

Créer une association

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 5.631

1. Le bénévolat - Où s'informer

1.1 France Bénévolat

Pour s'engager dans une activité bénévole, sans avoir de contact ou de connaissance directe d'associations, vous pouvez vous adresser à un centre de bénévolat dont le rôle est d'accueillir et d'orienter les candidats vers les associations recherchant des bénévoles.

France Bénévolat Côtes-d'Armor

10 boulevard Charner
22000 Saint-Brieuc
02 96 78 77 79
-> benevolat22@sfr.fr
-> saint-brieuc.francebenevolat.org/

France Bénévolat Finistère

Antenne de Brest
6 rue Pen ar Créach
29200 Brest
02 98 45 48 97
-> francebenevolatbrest@orange.fr

France Bénévolat Ille et Vilaine

6 cours des Alliés
35000 Rennes
02 99 85 83 16
-> benevolat.35@orange.fr
-> ille-et-vilaine.francebenevolat.org

France Bénévolat Morbihan

Centre de Lorient
12 rue Colbert
56100 Lorient
02 97 84 09 26
-> francebenevolat56@gmail.com

1.2 Les Centres de ressources et d'information sur les bénévoles (CRIB)

Ils informent les bénévoles des associations sportives, et apportent un soutien à la vie associative en matière d'organisation, de gestion, de formations.

Centre de ressources et d'informations des bénévoles des Côtes-d'Armor (CRIB)

89 Boulevard Edouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
02 96 94 69 21
-> crib22@laligue22.org
-> www.laligue22.org

Centre de ressources et d'informations des bénévoles du Finistère (CRIB)

4 rue Anne Robert Jacques Turgot
29000 Quimper
02 98 98 75 52
-> crib29@maisondesports29.fr
-> www.finistereolympique.com
Contact : Michelle Le Draoulec : 02 98 98 75 52
-> cdos29@maisondesports29.fr

Centre de ressources et d'informations des bénévoles du Morbihan (CRIB)

16 rue Ella Maillard
56000 Vannes
02 97 46 19 60
-> cribmorbihan@gmail.com
-> morbihan.profession-sport-loisirs.fr

1.3 Les Délégués Départementaux à la Vie Associative (DDVA)

Les délégués départementaux à la vie associative (DDVA) des Directions départementales de la cohésion sociale peuvent vous informer sur le bénévolat dans le cadre associatif. Ils diffusent notamment le livret du bénévole, le portefeuille de compétences pour les bénévoles et le guide du bénévolat à l'usage des dirigeants associatifs. Trois documents disponibles gratuitement et qui répondent aux questions que peuvent se poser les bénévoles et les associations.

Ces documents sont téléchargeables sur le site www.associations.gouv.fr / documentation

Les DDCS peuvent également vous renseigner sur le Fonds de développement pour la vie associative (FDVA), subventions aux associations pour la formation des bénévoles (voir fiche Actuel Bretagne 5.631 - Créer et animer une association).

Direction départementale de la cohésion sociale des Côtes-d'Armor (DDCS)

1 place du Général de Gaulle - CS 32370
22023 Saint-Brieuc Cedex 1
02 96 62 08 09
-> ddcs@cotes-darmor.gouv.fr

Contact : Délégué Départemental à la Vie Associative : Hervé Le Deuff - 02 96 62 83 72
-> herve.le-deuff@cotes-darmor.gouv.fr

Direction départementale de la cohésion sociale du Finistère (DDCS)

Maison départementale des sports
4 rue Anne-Robert-Jacques Turgot - CS 21019
29196 Quimper Cedex
02 98 64 99 00
-> ddcs@finistere.gouv.fr
-> www.finistere.gouv.fr

Contact : Coordination : Mme Anne-Marie MARTEVILLE
02.98.64.99.29
-> anne-marie.marteville@finistere.gouv.fr

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations d'Ille-et-Vilaine (DDCSPP)

Pôle cohésion sociale
15 avenue de Cucillé - CS 90000
35919 Rennes Cedex 9
02 99 59 89 00

-> ddcspp@ille-et-vilaine.gouv.fr
Contact : Délégué Départemental à la Vie Associative : Nicolas Parquic - 02 99 28 36 38 - 02 99 28 36 24 (secrétariat)
-> nicolas.parquic@ille-et-vilaine.gouv.fr

Direction départementale de la cohésion sociale du Morbihan (DDCS)

Impasse d'Armorique - CS 62451
56019 Vannes Cedex
02 22 07 20 20

-> ddcs@morbihan.gouv.fr
-> www.morbihan.pref.gouv.fr
Contact : Vie Associative : 02 22 07 20 20
-> ddcs@morbihan.gouv.fr

2. Associations de bénévoles

Vous trouverez, ci-dessous, des contacts d'associations agissant dans différents domaines et cherchant régulièrement des bénévoles.

2.1 Aide aux personnes en difficulté psychologique

Lueur d'Espoir

SOS dépression 35

7 place de Torigné
35200 Rennes
-> lueur_d-espoir@orange.fr
-> sosdepression35.free.fr

Accueil et écoute des personnes dépressives.

SOS Amitié Région de Brest

BP 11218
29212 Brest cedex 1
-> sos-amitie-brest@sfr.fr
-> www.sos-amitie.org

Écoute téléphonique dans l'anonymat et aide à la personne en détresse.

Prendre contact par courrier ou par mail pour devenir bénévole

SOS Amitié Région de Rennes

BP 70837
35008 Rennes Cedex
-> sosamitierennes@wanadoo.fr
-> www.sos-amitie.org

Aide psychologique par téléphone ou par internet (tchat). Prendre contact par courrier ou par mail pour les candidats à l'écoute bénévole.

2.2 Aide aux personnes en situation de handicaps ou atteintes de maladies rares

Ces collectifs regroupent des associations de malades ou de personnes en situation de handicaps. Elles ont pour vocation l'information sur les handicaps et les maladies, l'entraide, le développement d'actions interassociatives afin de faire connaître les différentes maladies et handicaps auprès du grand public.

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE (APF)

L'association intervient auprès des personnes en situations de handicap pour améliorer leur qualité de vie et rompre leur isolement en les accompagnants dans leurs tâches quotidiennes ou en les accompagnants lors de séjours de vacances.

Délégation des Côtes d'Armor

1 avenue du Chalutier sans pitié
22190 Plérin
02 96 33 00 75
-> dd.22@apf.asso.fr
-> apf22.blogs.apf.asso.fr

Délégation d'Ille et Vilaine

40 rue Danton
35700 Rennes
02 99 84 26 66
-> dd.35@apf.asso.fr
-> www.apf35.com

Délégation du Finistère nord

87 rue de Gouesnou
29200 Brest
02 98 42 07 70
-> apf29.nord@wanadoo.fr
-> www.apf29.fr

Délégation du Morbihan

8 rue des Frères Lumière
56000 Vannes
02 97 47 14 62
-> dd.56@apf.asso.fr
-> dd56.blogs.apf.asso.fr

Collectif des associations de personnes handicapées du finistère (CAPH 29)

1 C rue Félix Le Dantec
29018 Quimper cedex
02 98 90 01 46
-> caph.29@orange.fr
-> www.caph29.org

Rassemble et représente les associations de personnes handicapées (tous types de handicaps) sur le Finistère.

Collectif handicap 35

31 boulevard du Portugal
35200 Rennes
09 75 41 68 07
-> collectif.handicap35@wanaddo.fr
-> www.collectif-handicap35.org

Regroupe 44 associations sur le département représentant toutes les familles de handicaps (visuel, auditif, intellectuel et psychique, moteur, troubles du langage). Mène des actions solidaires en faveur des personnes handicapées.

L'Alliance Maladies Rares

Antenne Bretagne

122 B rue de l'Alma
35000 Rennes
02 30 83 70 07
-> ginettevolf@gmail.com
-> www.alliance-maladies-rares.org/

Regroupe les associations d'aide aux personnes atteintes de maladies rares.

Maison associative de la santé

(Déménagement prévu fin 2017)

36 boulevard Albert 1er
35200 Rennes
02 99 53 48 82

-> maisonsante@orange.fr
-> www.maisondelasante.com

Lieu d'accueil et d'information qui regroupe 62 associations de santé afin de les faire connaître auprès du grand public. Développe les relations entre les associations et forme les bénévoles pour renforcer leur qualité de soutien auprès des usagers.

UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES PSYCHIQUES (UNAFAM)

L'association accueille, soutient et informe les familles confrontées aux troubles psychiques d'un des leurs

Délégation des Côtes d'Armor

28 boulevard Hérault
22000 Saint-Brieuc
02 96 33 53 84
-> 22@unafam.org

Délégation d'Ille et Vilaine

4 avenue d'Italie
35200 Rennes
02 99 53 88 93
-> 35@unafam.org

Délégation du Finistère

16 rue A Ribot
29200 Brest
06 74 94 09 21
-> 29@unafam.org

Délégation départementale 56

12 rue Colbert - BP 257
56100 Lorient Cedex
02 97 84 97 71
-> 56@unafam.org

2.3 Aide aux personnes âgées et aux personnes hospitalisées

Pour connaître les associations et groupes à la recherche de bénévoles pour réaliser des visites, animer des activités... après de personnes âgées ou hospitalisées, contacter la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) de votre département -> www.mdpf.fr

Les mairies, maisons de retraites ou hôpitaux proches de chez vous peuvent également vous renseigner

Association des bibliothèques des hôpitaux de Rennes et sa région (ABHR)

2 rue de l'Hôtel Dieu - CS 26419
35064 Rennes cedex
02 99 87 30 25
-> recrutementabhr35@gmail.com
-> abhr-asso.blogspot.com

Favoriser le mieux-être des hospitalisés par le prêt de livres, de CD, par la lecture à voix haute, le conte, la musique

Bibliothèque des hôpitaux de Brest et sa région (BHBR)

Hôpital Morvan CHRU de Brest - 5 avenue Foch
29200 Brest
02 98 22 38 49
-> bhbr@chu-brest.fr

ASSOCIATION VISITES DE MALADES EN ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS (VMEH)

Fédération nationale regroupant 84 associations pour 470 antennes locales. L'association VMEH forme et encadre des visiteurs bénévoles qui vont à la rencontre des personnes âgées, handicapées ou hospitalisées. Leurs proposent des activités, leurs accordent du temps afin de combattre l'isolement et l'ennui.
-> www.vmeh-national.com

Bureau départemental des Côtes d'Armor

22000 Saint-Brieuc
Jean Marie Godin (secrétaire)
06 37 64 65 72
vmeh22@orange.fr

Bureau départemental d'Ille-et-Vilaine

35000 Rennes
Claude Malecot (président)
02 99 56 15 74
claude.malecot@neuf.fr
vmeh.rennes@gmail.com

Bureau départemental du Finistère

29000 Quimper
02 98 91 72 78
-> vmeh29@yahoo.fr

Bureau départemental du Morbihan

56100 Lorient
Michèle Groult (présidente) 09 65 36 27 73
-> vmeh56@voila.fr

LES BLOUSES ROSES

L'association intervient dans différents services hospitaliers afin de proposer des animations et de distraire les malades de tout âge, du bébé à la personne âgée

Comité de Saint-Brieuc

10 rue Marcel Proust
22000 Saint-Brieuc
06 71 59 44 15
-> armorblousesroses@gmail.com
-> www.lesblousesroses.asso.fr

Comité de Brest

2 avenue Foch - Maison des usagers
29609 Brest Cedex
02 98 22 35 12
-> blouesrosesbrest@yahoo.fr
-> www.lesblouesroses.asso.fr

Comité de Rennes

16 boulevard de Bulgarie - BP 90347
35203 Rennes Cedex 2
06 83 20 88 84
-> br.rennes@gmail.com
-> www.lesblouesroses.asso.fr

Comité de Vannes

20 boulevard Général Maurice Guillaudot - BP 70555
56017 Vannes Cedex
06 43 57 93 76
-> blouesrosesvannes@yahoo.fr
-> www.lesblouesroses.asso.fr

Rêves de Clown Bretagne

Siège régional

50 rue Louis Braille
56100 Lorient
02 56 54 17 81
-> contact@revesdeclown.org
-> www.revesdeclown.org/

L'association fait intervenir des clowns professionnels, formés pour visiter les enfants en milieu hospitalier. Les bénévoles doivent donc avoir une pratique artistique confirmée. Recrutement sur CV (voir site internet).

2.4 Aide aux gens du voyage

Accueil des gens du voyage en Ille-et-Vilaine (AGV 35)

19 rue Charles Tillon
35000 Rennes
02 23 27 04 35
-> contact@agv35.fr
-> www.agv35.fr

Accueil, aide et accompagnement scolaire des enfants sur les terrains d'accueil des gens du voyage.

Itinérance

89 boulevard Edouard Prigent - BP 30329
22000 Saint-Brieuc Cedex 1
02 96 60 86 40
-> asso-itinerance22@wanadoo.fr
-> itinerance22.fr

Accueil et aide aux gens du voyage

2.5 Soutien scolaire

A Rennes et à Brest, la Ligue de l'Enseignement vous informe sur les associations proposant de l'accompagnement à la scolarité et forme les accompagnateurs bénévoles (ce sont les associations qui inscrivent leurs bénévoles).

Ligue de l'enseignement d'Ille-et-Vilaine

Fédération d'Ille-et-Vilaine

45 rue du Capitaine Maignan
35000 Rennes
02 99 67 10 67
-> fede35@ligue35.org
-> www.laligue35.org/
Mathilde Roussel
-> mathilde.roussel@ligue35.org

Ligue de l'enseignement du Finistère

61 rue de Pen Ar Menez
29229 Brest Cedex 2
02 98 02 18 47
-> contact@fol29.org
-> www.laligue-fol29.org

2.6 Associations d'étudiants

L'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) est une association d'Education Populaire qui agit pour développer l'engagement solidaire des étudiants et lutter contre les exclusions sociales, notamment par le biais de l'accompagnement scolaire.

Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV Rennes)

8 rue de Quercy
35000 Rennes
02 99 65 75 82
-> rennes@afev.org
-> www.afev-rennes.asso35.fr

Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV Brest)

45 rue Albert-Thomas
29200 Brest
02 98 01 13 93
-> afev29.over-blog.com/
-> amandine.durandal@afev.org
-> noellie.duffau@afev.org

Pupilles étudiants pour la ville (PEV Morbihan)

56100 Lorient
09 72 82 02 75
-> assopev@gmx.fr
-> pevunboncoupdepouce.jimdo.com

Pupilles étudiants pour la ville (PEV Vannes)

46 avenue du 4 août 1944
56000 Vannes
02 97 46 16 88
-> assopev@gmx.fr
-> pevunboncoupdepouce.jimdo.com

2.7 Droits de l'homme, mouvements de la paix, discriminations

Voir les fiches Actuel Bretagne :

5.511 - **Droits humains et mouvements pour la paix : adresses utiles en Bretagne,**

5.51 - **S'informer, se défendre contre les discriminations en Bretagne,**

5.53 - **Droits et protection des jeunes**

Vous y trouverez les contacts de SOS racisme, Amnesty international, la Ligue des droits de l'homme, SOS enfance en danger...

2.8 Aide aux femmes en difficultés

Vous trouverez dans la fiche Actuel Bretagne 5.31 - **Centres d'information, associations et services d'aide aux femmes : adresses utiles en Bretagne,**

la liste des associations de solidarité et de défense des droits des femmes.

2.9 Aide aux étrangers

Vous trouverez dans la fiche Actuel Bretagne 5.57 - **Séjour et travail des étrangers : adresses utiles en Bretagne,** notamment au chapitre 4 la liste des associations de solidarité et de défense des droits des étrangers.

2.10 Aide aux personnes en difficultés sociales

Vous trouverez dans la fiche Actuel Bretagne 5.52 - **Aide aux personnes en difficulté en Bretagne** la liste des associations de solidarité telles qu'Emmaüs, le Secours Populaire, les Resto du cœur...



2.11 Action humanitaire internationale

Voir fiche Actuel Bretagne 5.144 - **Economie solidaire et systèmes d'échanges en Bretagne**, notamment le chapitre sur les acteurs dans les échanges Nord Sud.

2.12 Aide à l'organisation d'événementiel

Les festivals travaillent généralement avec de nombreux bénévoles, pour retrouver leurs contacts, consultez la fiche **Les festival en Bretagne**.

2.13 Protection de la nature et des animaux

Voir fiche Actuel Bretagne 5.504 - **Défense de l'environnement et protection animale en Bretagne**.

3. Devenir volontaire - le Service Civique

Le Service Civique (également appelé « Engagement de service civique ») permet de s'engager, de façon volontaire et pour une période déterminée, au service d'une mission d'intérêt général, en France ou à l'étranger.

POUR QUI ?

► Jeunes de 16 à 25 ans de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'espace économique européen. Les jeunes originaires d'autres pays doivent justifier d'un an de résidence régulière en France et être détenteur des documents prérequis.

► Pas de conditions de diplôme. Pour les 16-18 ans, missions adaptées, autorisation parentale.

DUREE

► Les missions doivent se réaliser sur une période de 6 à 12 mois, au moins 24h par semaine. S'il est possible d'accomplir un service civique en étant étudiant ou salarié, sachez cependant que c'est un engagement soutenu.

LES MISSIONS

► Elles s'effectuent auprès d'une association, d'une fondation, d'une organisation non gouvernementale, d'une mutuelle, d'un organisme public (collectivités locales, établissements publics ou administrations de l'Etat).

► Plusieurs thématiques sont proposées : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sports.

DANS QUELLES CONDITIONS ?

► Indemnité mensuelle de 472,97 € versée au volontaire par l'Etat ainsi que 107,59 € versé par l'organisme d'accueil en nature ou en espèce. (Complément de 116,85 € si bénéficiaire ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur à partir du 5^{ème} échelon).

► Protection sociale. Cotisation pour la retraite mais pas pour l'assurance chômage

► Accompagnement du volontaire et préparation dans la réalisation de la mission, appui à la réflexion sur son projet d'avenir.

► Formation : PSC1, formation civique et citoyenne.

CRIJ BRETAGNE – Le 4bis – 4 bis cours des Alliés – 35000 Rennes – 02 99 31 47 48 – contact@crij-bretagne.com

COMMENT TROUVER UNE MISSION ?

► Consultez le site du Service civique et inscrivez-vous pour prendre connaissance des modalités et des offres de mission :
-> www.service-civique.gouv.fr

► En dehors des offres de mission sur le site, si vous avez des contacts avec une association intéressée pour vous accueillir, informez-la des démarches à effectuer :
-> www.service-civique.gouv.fr/organismes

► Elle doit déposer une demande d'agrément et peut prendre conseil auprès des DDCS (coordonnées page 1) ou de la DRJSCS :

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale – DRJSCS Bretagne

4 avenue du Bois-Labbé - CS 94323
35043 Rennes Cedex
02 23 48 24 00 (Géraldine Pierrot)
-> geraldine.pierrot@drjscs.gouv.fr
-> www.bretagne.drjscs.gouv.fr

A noter : pour les plus de 25 ans, il est possible de réaliser un « volontariat de service civique » sur une mission d'intérêt général de 6 à 24 mois dans une association ou une fondation d'utilité publique, financé par l'organisme d'accueil. Plus d'informations sur www.service-civique.gouv.fr / Qu'est-ce que le service civique.

D'autres formes de volontariat

D'autres formes de volontariat civil sont également possibles :

- - Volontariat International en Entreprise (VIE),
- - Volontariat International en Administration (VIA),
- - Volontariat civil à l'aide technique (VCAT),
- - Service Volontaire Européen (SVE), ...

Pour les connaître, consultez la fiche Actuel CIDJ 5.61 « **Volontariat et bénévolat** » et les fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.26 « **Le volontariat international** ».

